



Plan kinésiologie, l'après COVID-19

Le kinésologue, un maillon essentiel à intégrer au système de santé au Québec

Les considérants

Les bienfaits de l'activité physique sont reconnus mondialement, auprès de la communauté scientifique, comme l'un des moyens les plus efficaces de prévenir et de gérer les maladies chroniques.

L'Institut national de santé publique du Québec révèle que les personnes souffrant de maladies chroniques sont plus à risque de complications (hospitalisation, admission aux soins intensifs et décès) lors de la COVID-19.

Une augmentation de la pratique d'activités physiques de 10 % chez les Canadiennes et les Canadiens ayant un faible niveau d'activité physique, s'accompagnerait d'une diminution importante de la facture des soins de santé.



Le coût de l'inactivité physique

Le plus récent avis du comité scientifique de Kino-Québec intitulé
Pour une population québécoise physiquement active (06/2020), dénombre que :



L'inactivité physique et les comportements sédentaires peuvent avoir des retombées financières importantes sur le système de santé, les employeurs et l'économie.

Si les Canadiennes et les Canadiens vivaient plus longtemps et en meilleure santé, le produit intérieur brut augmenterait globalement de 1,6 milliard de dollars d'ici 2040 et les dépenses liées à l'hypertension, au diabète, aux maladies cardiovasculaires et aux cancers pourraient diminuer de 2,6 milliards de dollars!

Les préoccupations

Mises en lumière par la COVID-19

01

La vulnérabilité des aînés et des gens qui souffrent de maladies chroniques (hypertension, diabète, obésité, etc.) souvent sujets à un plus grand risque de complications dans les cas d'infections, produisant ainsi des décès prématurés

02

Le besoin d'améliorer la première ligne

03

La nécessité d'optimiser le service de maintien à domicile de nos aînés



Le besoin de kinésioologues

L'arrivée de kinésioologues bien formés et outillés nous permettrait non seulement de colliger de l'information précise et objective sur les habitudes de sédentarité, d'activité physique et sur la condition physique de la population québécoise de tout âge, mais également de cibler ces déterminants importants de la santé avec, ultimement, une évaluation de l'impact de ces interventions sur différents indicateurs de santé et de bien-être des Québécois.

L'ajout du kinésioologue aux autres professionnels de la santé est un jalon essentiel dans le but de faire de la société québécoise une population plus active, en meilleure santé et plus productive sur tous les plans.

- Jean-Pierre Després, C.Q., Ph. D., FAHA, Directeur scientifique



Le kinésiologue

Au service de la santé de la population vulnérable

Le kinésiologue est un professionnel de la santé, dédié à l'évaluation et à l'optimisation de la dynamique du mouvement humain pour des fins de développement, d'éducation, de prévention, de réadaptation, de traitement et de performance

Son principal moyen d'intervention est l'activité physique et motrice

On compte plus de 4000 kinésiologues dans la province, dont plus de 1500 membres accrédités par la Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ)



Un plan réalisable

Par ce plan, nous souhaitons faire valoir l'importance du kinésiologue, professionnel du mouvement expert de l'activité physique, comme acteur incontournable dans la prévention et gestion des maladies chroniques et mentales ainsi que des incapacités, des blessures et des douleurs chroniques.

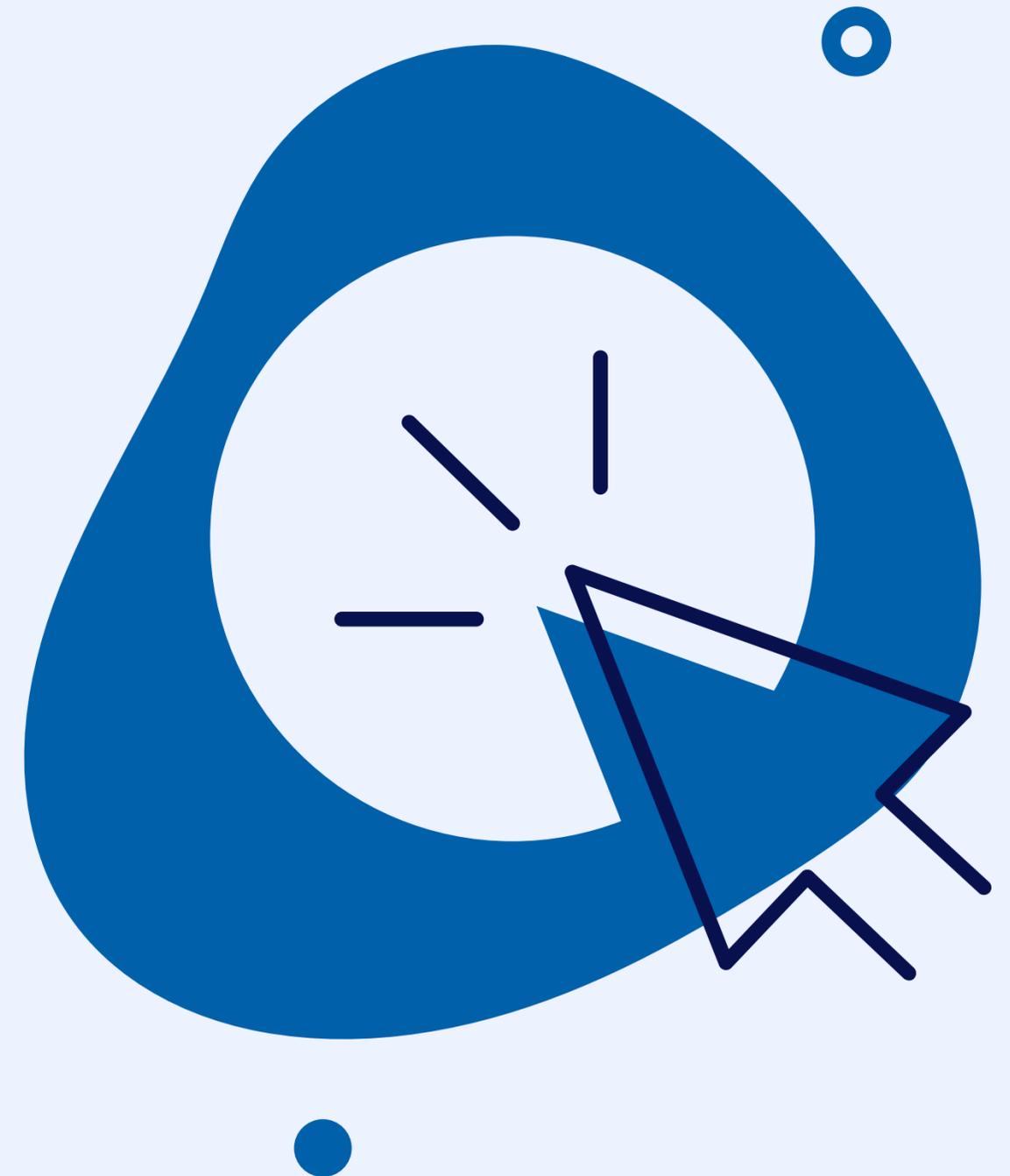
C'est dans un esprit d'entière collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, de la direction générale de la Santé publique du Québec et du ministère de l'Économie et de l'Innovation que nous comptons le mettre en application.



La plus-value du kinésiologue

Un professionnel en voie d'obtention d'un encadrement professionnel, ayant comme avantages :

- Une formation universitaire offerte dans 9 universités au Québec
- Une vision globale de la prise en charge de l'activité physique et des habitudes de vie
- Une adaptabilité à toutes sortes de situations
- Une créativité et proactivité hors pair
- Une spécialité en entretien motivationnel
- Une capacité à travailler en groupe



L'allié de la santé

Les avantages d'intégrer le kinésiologue dans le réseau de la santé

→ Intervention auprès d'une clientèle variée dans divers milieux

→ Aucun impact sur l'accès des soins et des économies notables sur la facture de la santé

→ Augmentation de l'efficacité des interventions médicales

→ Prise en charge globale de l'utilisateur/ approche centrée sur le patient/ interdisciplinarité



Une solution en 5 phases



→ **01**

Intégrer les kinésioles aux équipes de première ligne

→ **02**

Favoriser l'accès des kinésioles auprès des aînés

→ **03**

Augmenter les interventions du kinésiole auprès des populations en situation de handicap ou avec des conditions particulières

La suite

Une mise en œuvre graduelle et réfléchie



04

Favoriser l'embauche de kinésithérapeutes en milieu de travail



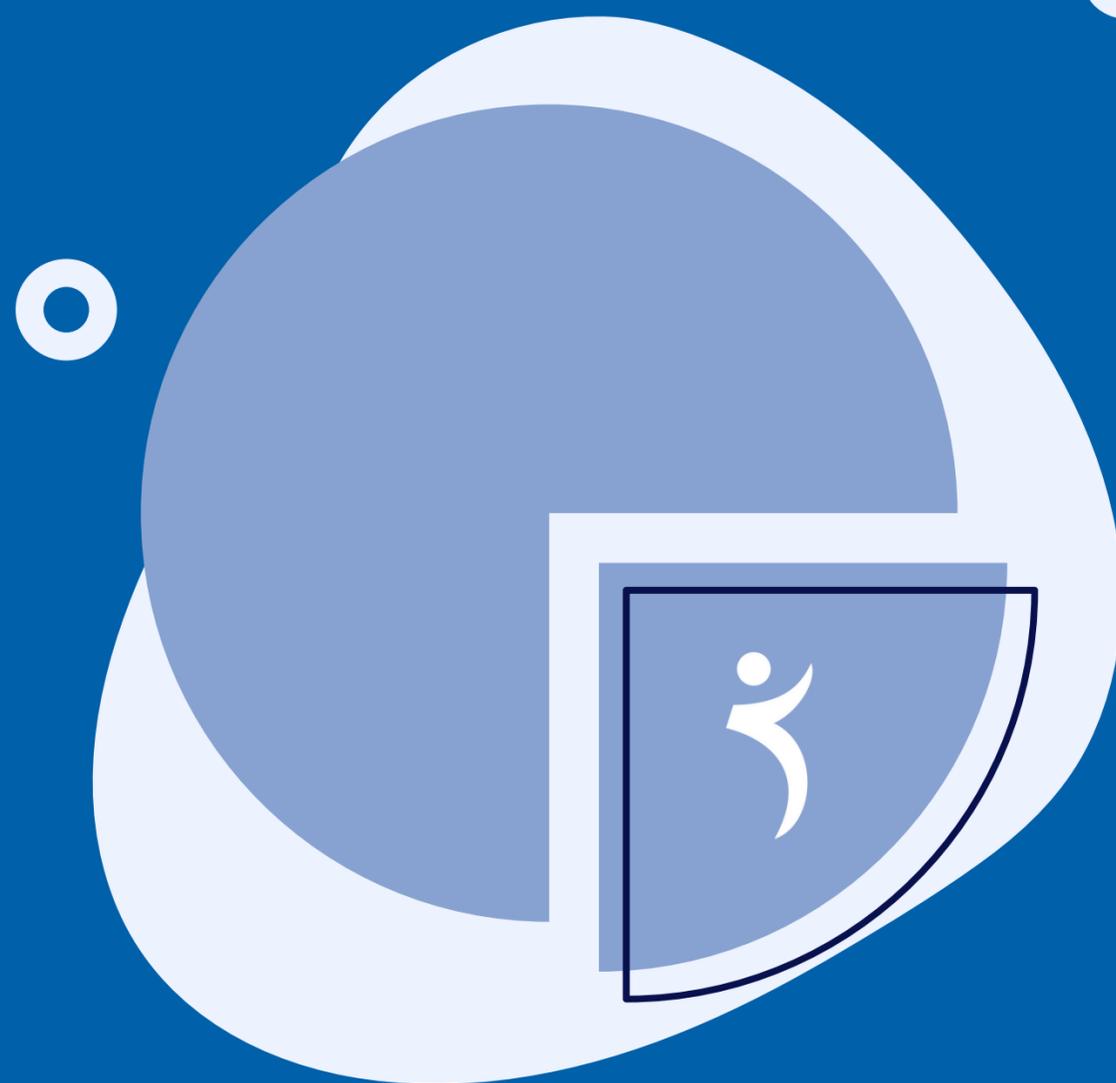
05

Augmenter les interventions du kinésithérapeute auprès de toutes les populations, notamment la petite enfance



Un réseau de la santé

déjà prêt à accueillir les kinésioles



Actuellement plus de 70 % des kinésioles **membres accrédités*** de la FKQ pratique dans le réseau de la santé, soit dans :

- le milieu de la santé : 12,6%
- les groupes de médecine familiale (GMF) : 3,8%
- les centres de réadaptation (18%),
- les hôpitaux : 8,7%
- les C(IU)SSS et CHSLD : 24,1%
- les résidences pour aînés : 7,5%
- les ressources intermédiaires : 2,3%

*La FKQ compte environ membre accrédités (sur un potentiel de 3500)



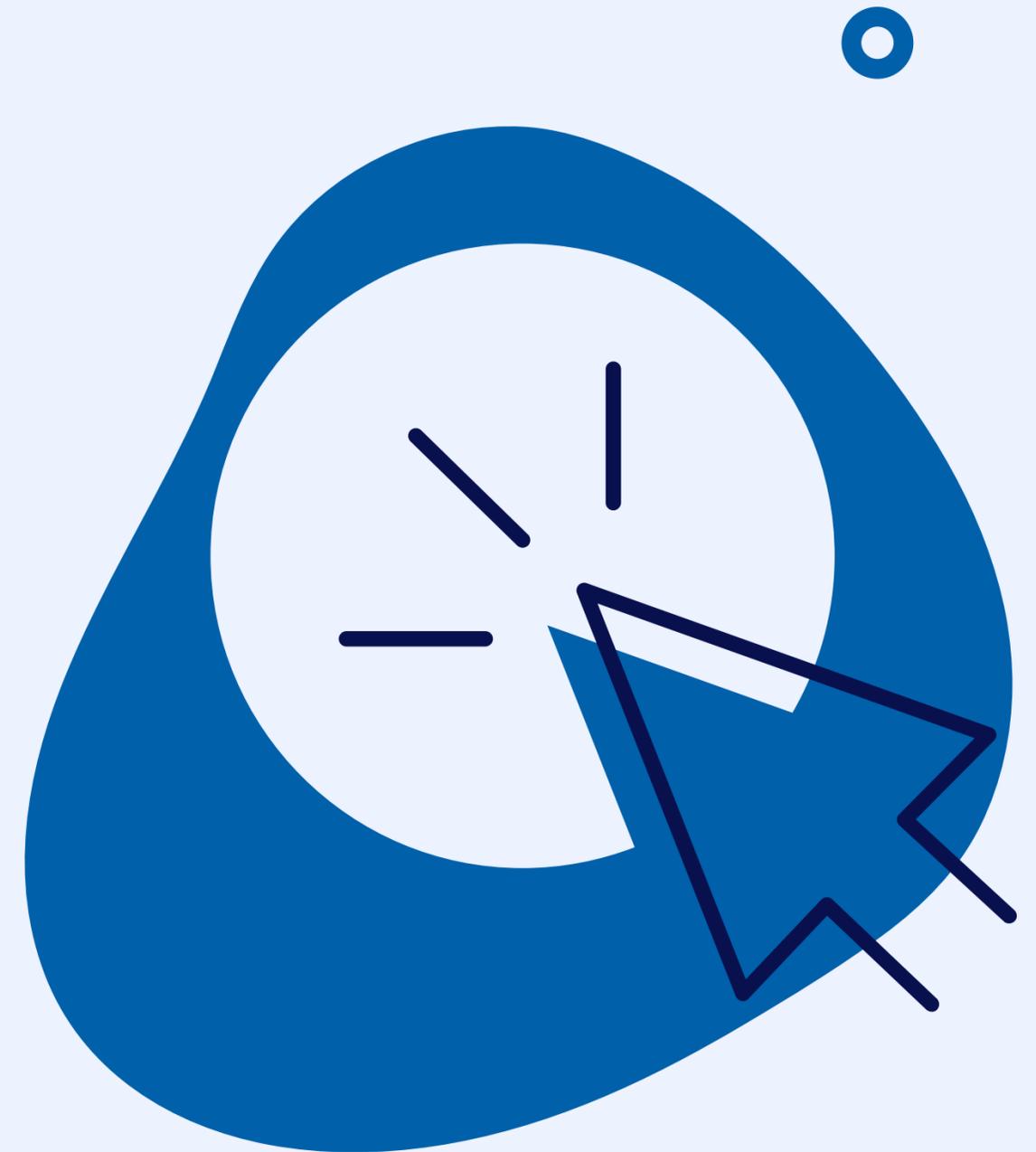
Phase 1

L'intégration du kinésiologue au sein des équipes de première ligne est une occasion de concrétiser l'approche globale en santé pour :

- Intervenir en amont des causes liées aux maladies chroniques
- Bénéficier d'une ressource en santé pour aborder les thèmes de saines habitudes de vie, de sédentarité, d'activité physique, de tabagisme, de l'effet du stress, de l'estime de soi, du sommeil, etc.

Il faut donc intégrer davantage le kinésiologue dans les :

1. GMF
2. UMF
3. Cliniques médicales publiques
4. CISSS et URFI



Des idées innovatrices déjà en place



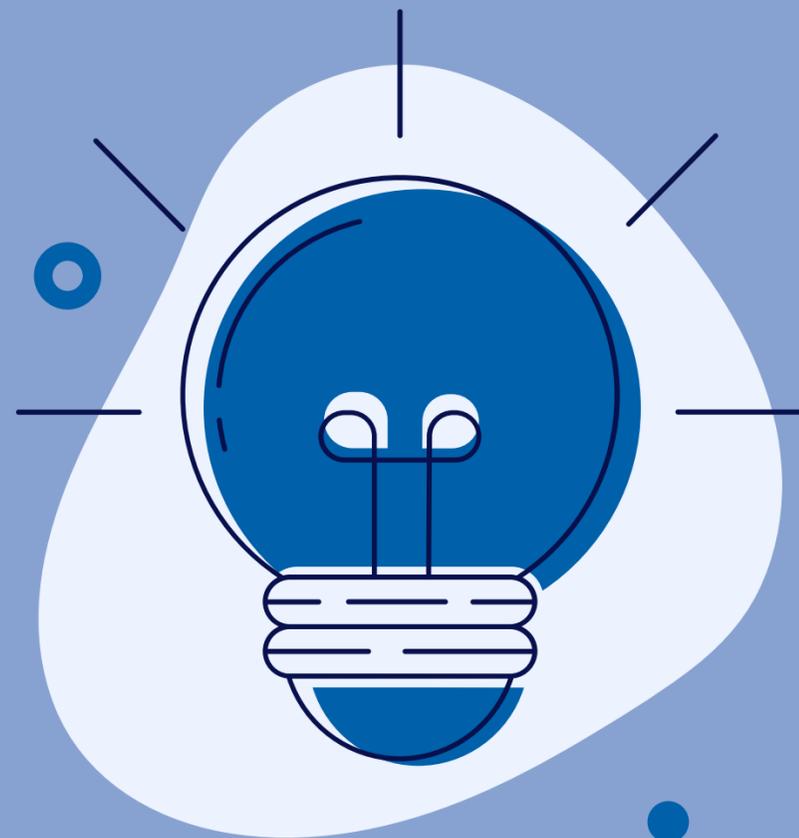
La pandémie oblige tout le monde à être créatifs et à ajuster ses façons de faire. Voici comment 3 kinésio logues en GMF ont su relever le défi du télétravail et de la téléconsultation dans leur CISSS de la Montérégie-Ouest.

[Lien vers l'article](#)



Phase 2A

Favoriser l'accès des kinésiologues auprès des aînés : soins à domicile et CLSC



Chez les aînés, clientèle qui présente souvent des facteurs de comorbidité, le kinésiologue est la ressource appropriée pour les maintenir actifs, motivés et autonomes à domicile.

Il est en mesure d'établir une prescription d'exercices personnalisés en fonction du milieu de vie et de leurs capacités physiques, visant notamment à diminuer le risque de chute, préserver l'autonomie, réduire les effets secondaires des médicaments (et leur quantité) ainsi qu'à stimuler le système immunitaire (meilleure réaction contre l'influenza, la COVID-19, etc.).

En CLSC, le kinésiologue est en mesure de desservir également d'autres clientèles (jeunes, adolescents, adultes) pour effectuer, entre autres, de l'éducation, de la sensibilisation et de la promotion sur un mode de vie sain et actif.



Phase 2B

Favoriser l'accès des kinésiologues auprès des aînés : ressources d'hébergement

La clientèle de ces centres est considérée à risque, vulnérable et parfois avec plusieurs facteurs de comorbidités. Il est impératif d'offrir un support et un encadrement sécuritaire par un kinésiologue, en matière d'activité physique et de saines habitudes de vie. Le kinésiologue est en mesure d'offrir le support et le suivi approprié.

Il faut donc intégrer davantage le kinésiologue dans les :

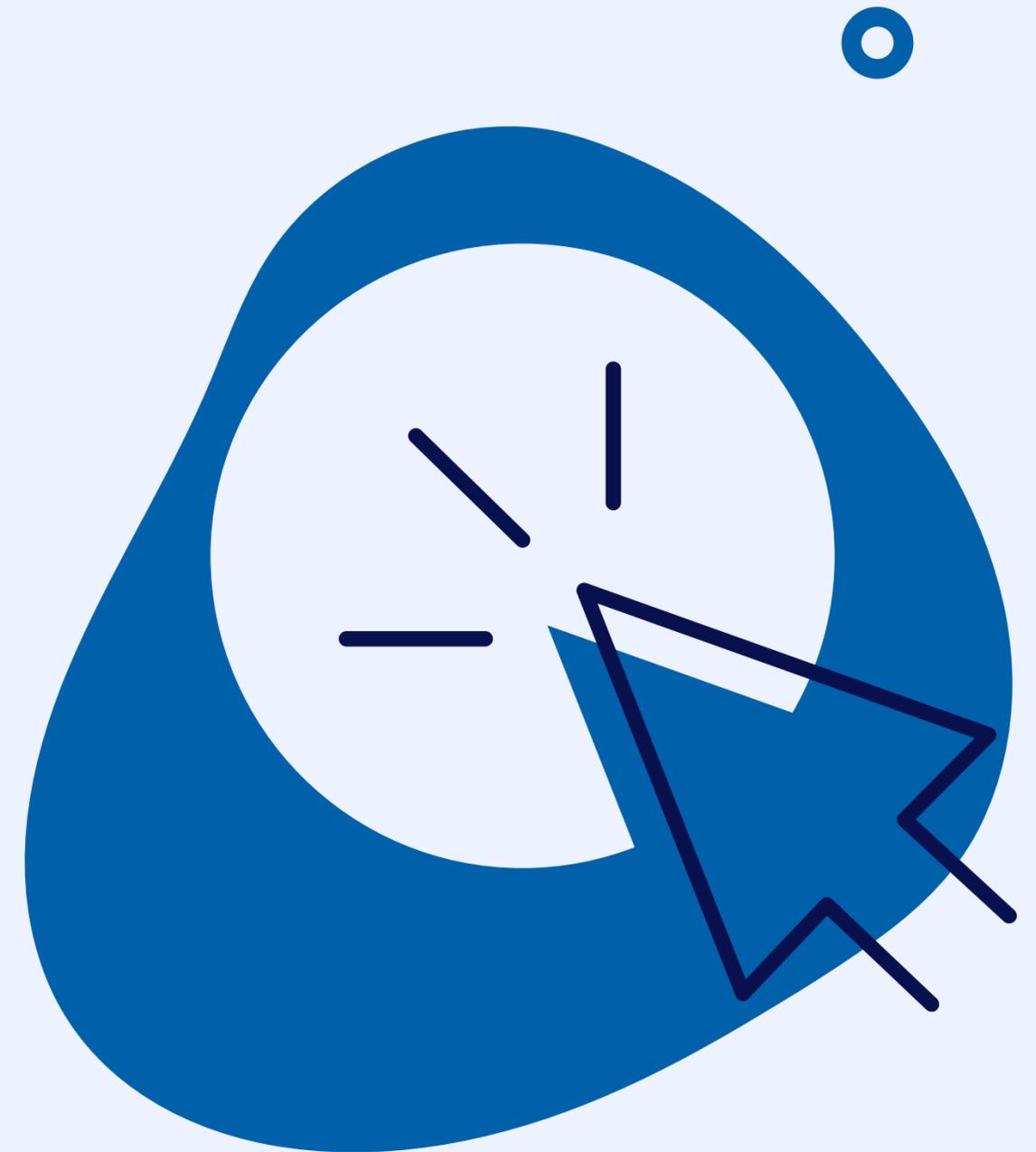
1. CHSLD
2. Résidences pour aînés publiques (RPA)

Phase 3

Augmenter les interventions du kinésiologue auprès des populations en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers.

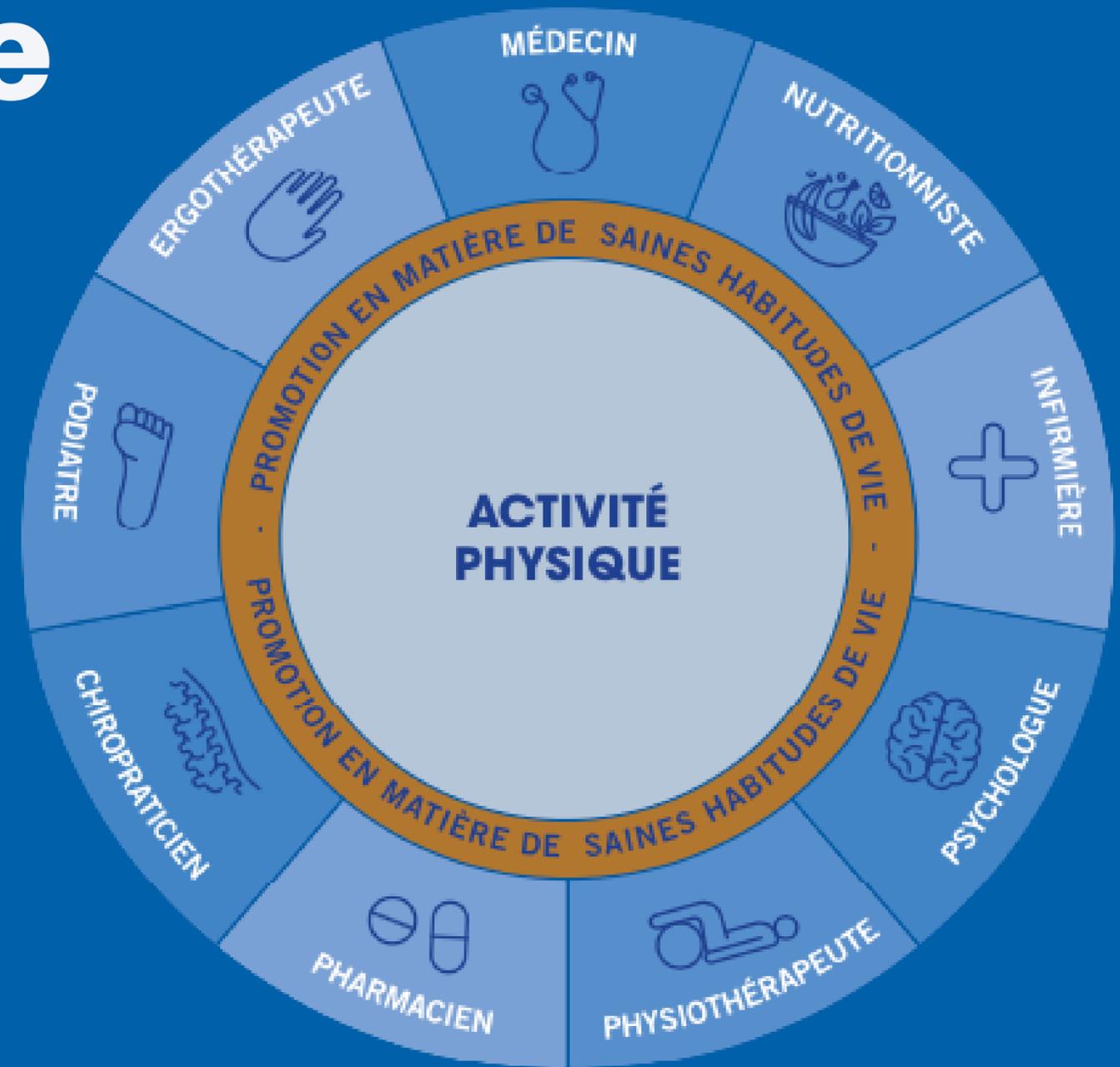
Bien souvent, cette clientèle présente des conditions de santé complexes et des plus variées sur les plans physique, physiologique et psychologique. Intégrer l'activité physique est au cœur même du succès du plan de rééducation ou de réadaptation.

Il faut donc intégrer davantage le service de kinésiologie aux : hôpitaux, centres de réadaptation, centres de diabète, instituts cardiorespiratoires, cliniques d'oncologie, cliniques neurologiques, ressources intermédiaires (RI) et de type familial (RTF).



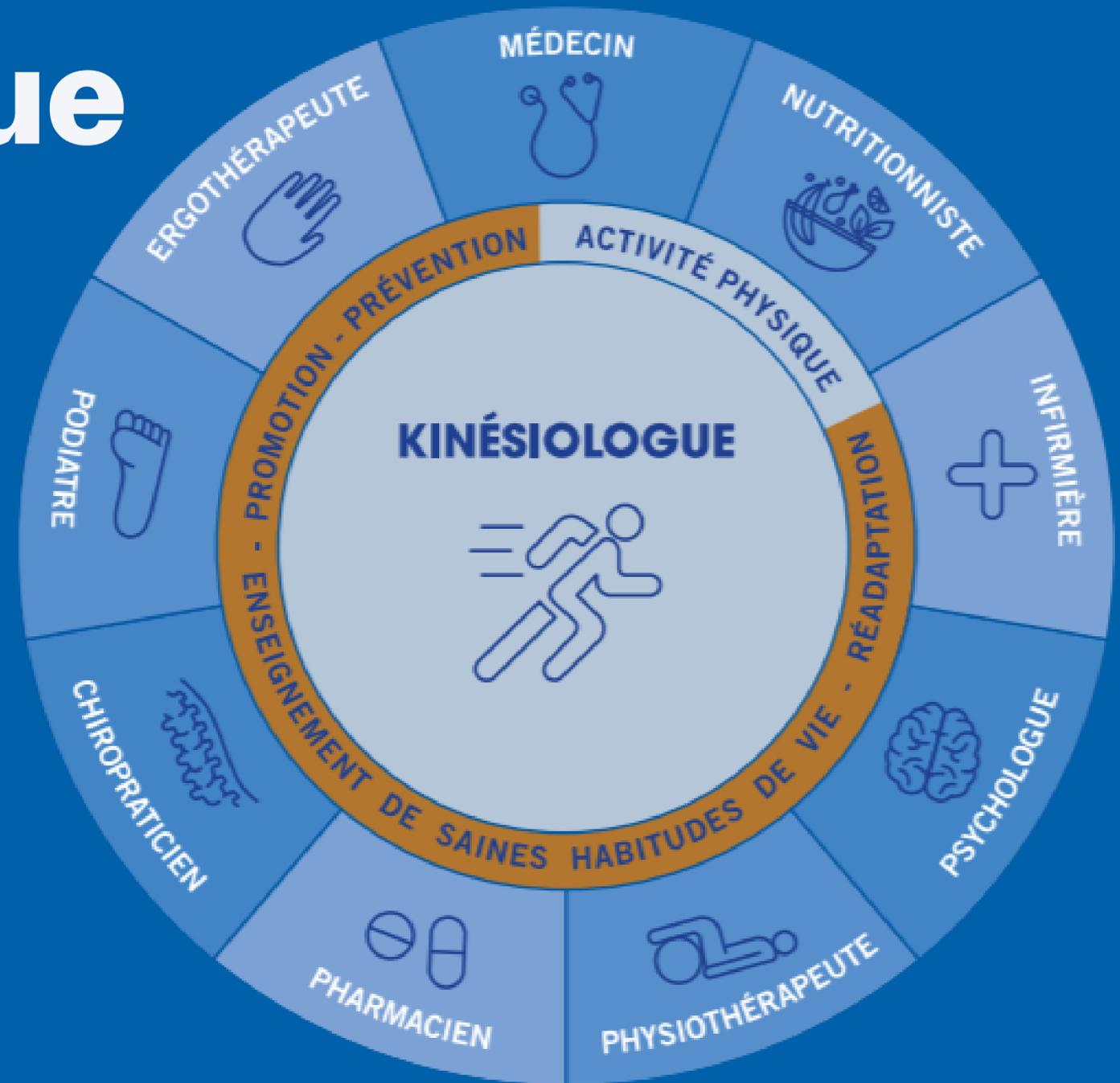
Sans le kinésiologue

Tous les professionnels de la santé contribuent à promouvoir de saines habitudes de vie. Toutefois, le kinésiologue est le seul spécialiste qui utilise l'activité physique comme principal moyen pour favoriser la santé.



Avec le kinésiologue

En complétant l'équipe inter/multidisciplinaire, le kinésiologue assure la prise en charge en matière d'activités physiques et de saines habitudes de vie. La contribution du kinésiologue allège la charge des professionnels de la santé et améliore l'accès aux soins de santé. De plus, il a la capacité de travailler en groupe qui allège le fardeau des nombreuses consultations.



La prévention

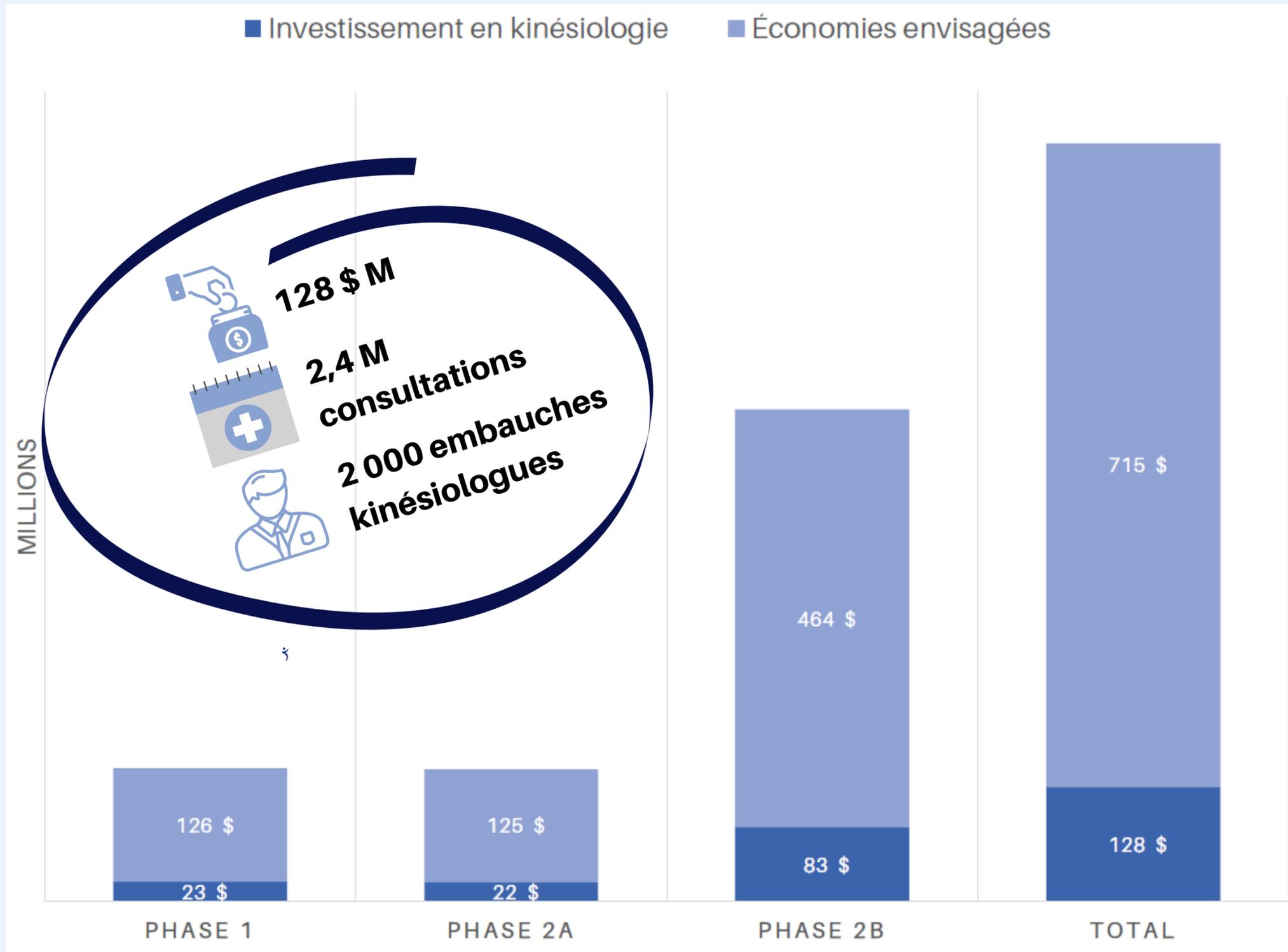
Un investissement rentable pour la santé



CHAQUE DOLLAR INVESTI EN PRÉVENTION ET EN PROMOTION PERMET D'ÉCONOMISER 5,60 \$ SUR LES DÉPENSES EN SOINS DE SANTÉ



Des chiffres qui parlent



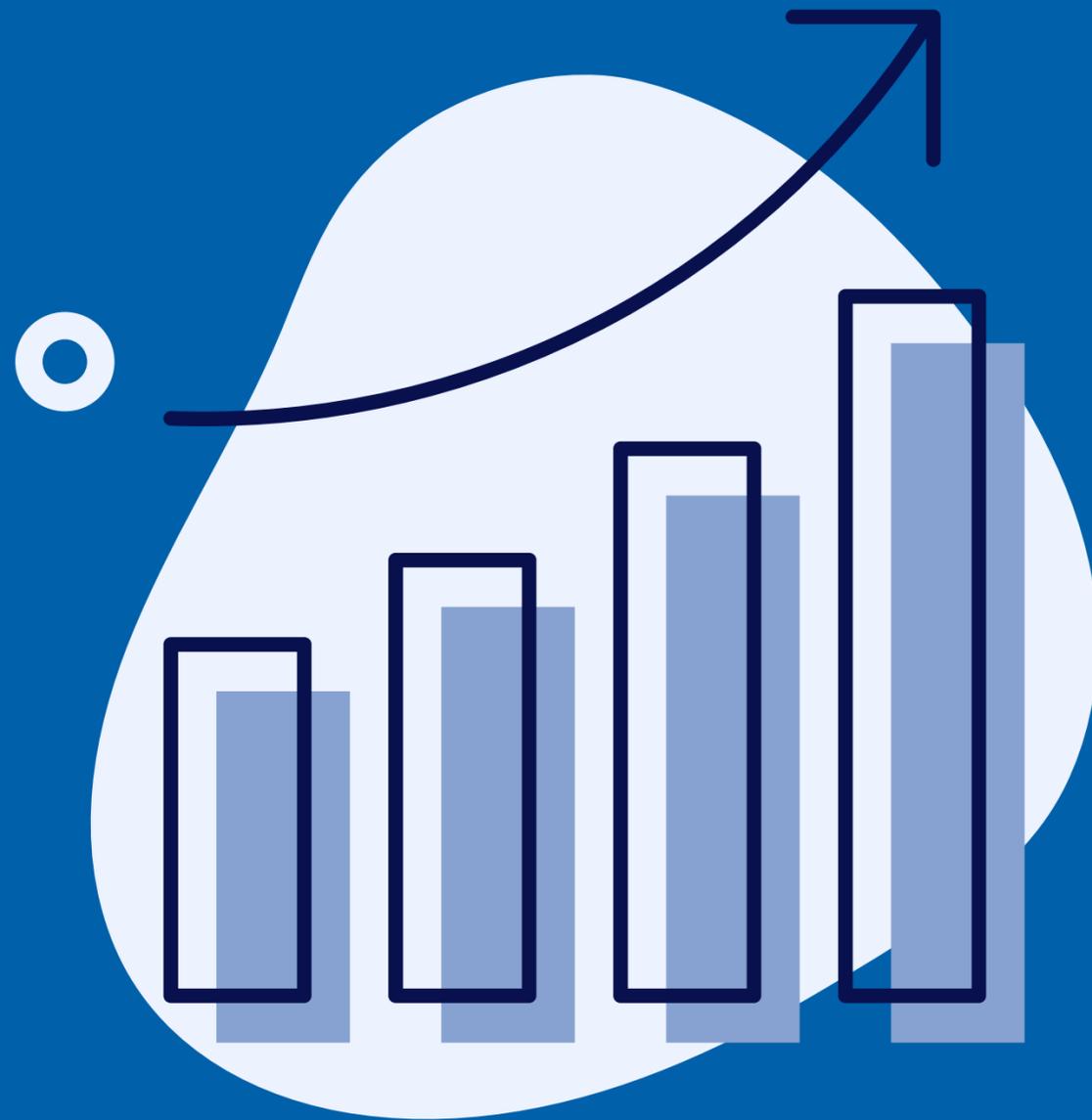
Une facture $\leq 0,1\%$

du budget de la santé

En faisant un calcul rapide, on se rend compte que c'est un petit investissement qui apporte son lot d'économie en plus des bienfaits sur la santé physique et mentale de la population québécoise.

En effet, un investissement allant de 23 \$M à 128 \$M pourrait avoir des retombées économiques à la hauteur de 715 \$M.

Cela représente seulement 0,05 % du budget attribué à la santé.



Un Québec

En forme et en santé

Le gouvernement pourra redistribuer ses nouveaux acquis aux Québécois (es) sous forme de :

- crédits d'impôt par tranche d'âge pour encourager la pratique d'activité physique;
- de publicités et de programmes incitant la population avec des conditions vulnérables à bouger avec un kinésiologue.
 - On parle beaucoup d'ailleurs de santé mentale, mais on fait très peu souvent allusion au remède facile et peu coûteux qu'est l'activité physique.



En résumé...



L'équipe de la direction



Valérie Lucia
Directrice générale



Serge Bourdeau
Président



Marc-Antoine Pépin
Vice-président



Contact



*Fédération des
Kinésithérapeutes
du Québec*

514 343-2471



info@kinesiologue.com



www.kinesiologue.com

